

Bulletin bibliographique

Autor(en): **F.F.**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **71 (1926)**

Heft 6

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LES LECTURES DU JEUNE OFFICIER D'ARTILLERIE.

Sous cette rubrique les jeunes officiers d'artillerie trouveront les notices bibliographiques de livres intéressant spécialement leur arme. Nous estimons qu'il est nécessaire de guider nos jeunes camarades dans le choix de leurs lectures militaires, car la plupart d'entre eux n'ont guère le temps de lire les publications assez nombreuses qui ont paru depuis la guerre, ni de faire un tri judicieux de ce qui leur est nécessaire. Les notices consisteront soit en une brève appréciation des nouveaux ouvrages, soit en un exposé de leur contenu, permettant de se rendre compte de l'importance de l'ouvrage et de l'intérêt que sa lecture peut présenter. Les officiers d'autres armes pourront aussi, de cette façon, juger quels ouvrages d'artillerie peuvent contribuer à compléter leur instruction.

A l'intention de nos jeunes camarades, nous donnons une liste des livres déjà parus qu'il est nécessaire ou du moins très utile de lire. Les numéros indiqués sont ceux de la Bibliothèque militaire fédérale, à Berne.

L'évolution de l'artillerie pendant la guerre, par le général Gascoin, Paris 1920, Ic. 87.

L'artillerie, ce qu'elle a été, ce qu'elle est, ce qu'elle doit être, par le général Herr. Berger-Levrault, 1923, Ic. 97 (voir R. M. S. 1924, page 64).

L'artillerie dans l'offensive, réflexions et souvenirs, par le colonel Roger. Berger-Levrault, 1922, Ic. 93 (voir R. M. S. 1922, page 281).

L'artillerie nouvelle. Munitions, tir, matériel, par le capt. Thouvenin. Charles-Lavauzelle, 1924, Ic. 89.

Artillerie de campagne, par le Lt.-colonel Rimailho. Gauthiers-Villars, 1924, Lb. 519 (voir R. M. S. 1924, pages 433 et 481).

Gibernes d'artilleur, par le colonel Cambuzat. Berger-Levrault, 1925, 3 vol. Ic. 86 (voir R. M. S. 1926, page 142).

Ce que l'infanterie doit connaître de l'artillerie, par le colonel Tréguier. Paris 1923, Ic. 96.

Instruction générale sur le tir de l'artillerie, Charles-Lavauzelle, 1922. Yc. 692.

Conférences sur le tir de l'artillerie, par le colonel Tréguier. Charles-Lavauzelle, 1921, Ic. 90 (voir R. M. S. 1921, page 508).

Règlement de manœuvre de l'artillerie, Titre VIII, Manuel de topographie, Yc. 746.

Le livre du gradé d'artillerie, Paris 1922, Yc. 690.

Ce que tout officier doit savoir de l'artillerie, par le chef d'escadron de la Porte Du Theil. Charles-Lavauzelle et Cie, 1926. 135 pages, 19 figures et 3 cartes.

Ecrit dans le dessein de faciliter aux officiers d'infanterie l'étude des notions d'artillerie qu'ils doivent absolument connaître, sans que pour cela ils doivent s'astreindre à lire tous les règlements d'artillerie, cet ouvrage s'adresse à tous les officiers et tout spécialement aux jeunes officiers d'artillerie. Ils y trouveront, exposées clairement et simplement, les propriétés de l'artillerie, ses possibilités et ses servitudes.

Il ne semble guère possible qu'après la lecture attentive de cette brochure un officier d'infanterie demande à l'artillerie ce qu'elle ne peut pas donner ou qu'il compte sur des résultats qu'il est matériellement impossible d'obtenir.

Après avoir montré comment un tir d'artillerie tombe sur le terrain, comment la dispersion dérègle tout tir bien réglé lorsqu'on le prolonge, ce qui lui fait dire avec beaucoup de raison : « la dispersion, c'est l'ennemi » (on entend encore chez nous des officiers d'artillerie prétendre que la dispersion est une aide précieuse de l'artilleur dans les tirs sur zone), l'auteur passe en revue les préparatifs que l'artilleur doit faire avant de pouvoir ouvrir le feu ; comme ces préparatifs deviennent inutiles dès que les batteries doivent être déplacées, les emplacements de l'artillerie ne doivent pas être désignés ou choisis à la légère. Le tir à la carte et les transports de tir sont des opérations qui jouent un grand rôle dans nos manœuvres et nos cours tactiques ; l'auteur démontre que ce qu'on est en droit d'attendre de ces tirs ne répond pas à l'image qu'on se fait trop souvent de leurs résultats ; deux exemples de transports de tir confirment l'opinion de l'auteur :

que les résultats des tirs sont en relation étroite avec la préparation topographique,

que lorsque l'artillerie réalise la surprise, elle assure un effet moral puissant, mais ne peut garantir une destruction,

que, dans les transports de tir, tous les projectiles ne tombent pas sur l'objectif, mais qu'il y en a pas mal à côté,

que les tirs de destruction supposent l'observation terrestre ou aérienne.

La lecture du chapitre sur l'observation et le réglage du tir profitera aussi bien aux artilleurs qu'aux fantassins ; il se termine par cette vérité qui pourrait être de La Palice, si elle n'était trop souvent oubliée : « L'artillerie qui n'observe pas ses tirs est, à la lettre, une aveugle. »

Dans un chapitre intitulé : quelques conditions particulières de l'emploi de l'artillerie, l'auteur nous parle de la vulnérabilité de l'artillerie en marche et en position, du camouflage, du défilement, du déploiement de l'artillerie, ainsi que du temps nécessaire pour la mise en batterie et pour monter les liaisons, toutes questions qui intéressent au plus haut degré le commandement. Quelques renseignements sur l'approvisionnement en munitions et sur la vitesse de tir seront très utiles aux artilleurs qui, dans les cours théoriques, font débiter à leurs canons des tonnes de projectiles sans tenir compte des possibilités du matériel ni de celles du ravitaillement.

Le dernier chapitre, l'appui de l'infanterie par l'artillerie, ne saurait être assez recommandé aux fantassins et aux artilleurs, tant pour les principes qu'il contient que pour la clarté et la brièveté avec laquelle ces principes sont exposés.

L'auteur condamne absolument l'emploi du canon de 75 mm. comme *artillerie d'accompagnement immédiat*, parce que le 75 n'est pas fait pour cette tâche.

Le problème de *l'artillerie d'appui direct* et de la *liaison infanterie-artillerie* est traité à fond et en tenant compte des exigences du champ de bataille. D'après l'auteur, les deux éléments dont la liaison intime doit être envisagée sont : le régiment d'infanterie et le groupement d'artillerie. Quant à la distribution de l'artillerie, elle ne doit pas être absolue, mais seulement relative (décentralisation réservée) :

« Les feux de l'artillerie d'appui direct accompagnent l'infanterie au plus près, soit selon un plan préétabli, soit d'après les demandes d'intervention de l'infanterie, demandes auxquelles cette artillerie a l'obligation de satisfaire. Mais elle n'en est pas moins dans la main du commandant de la division, qui fixe sa position, règle ses déplacements et son ravitaillement, donc ses possibilités. Elle reste sous le contrôle technique du commandant de l'artillerie divisionnaire qui reçoit compte rendu de ses tirs et conserve le droit d'intervenir dans leur exécution ; car si le colonel d'infanterie demande, ce n'est pas lui qui décide s'il y a lieu de faire tirer une pièce, une batterie ou le groupe entier.

« *L'artillerie d'action d'ensemble* permet au général commandant la division de faire sentir son action au cours de la lutte par des concentrations de feux sur les points utiles, et le plus souvent prolonge, par des tirs de protection, les tirs d'appui direct.

« La plus grande partie de l'artillerie d'action d'ensemble s'emploie successivement au profit des régiments engagés, qu'il y a lieu de couvrir plus solidement ou de faire progresser plus profondément, de ceux dont le succès sera le plus fécond ; et il est essentiel dans ce cas, qu'il y ait unité d'action, *donc un seul chef.* »

Car l'artillerie, « c'est l'instrument merveilleux, souple, docile et puissant à la fois qui traduit sur le champ de bataille la volonté du chef. C'est avec ses réserves *et avec son artillerie* que le commandant de la division conduit le combat. Il l'engage tout entière au profit de la ligne de combat, mais il en garde toujours la disposition ».

La brochure du commandant de la Porte Du Theil est un ouvrage d'une grande valeur qui mérite d'être lu et étudié par tous nos officiers d'artillerie et par tous les chefs qui sont appelés à avoir de l'artillerie sous leurs ordres. Il est à désirer qu'il apprenne aux artilleurs qui, dans les cours tactiques et les écoles centrales, font du canon une arme qui peut tout, ose tout et détruit tout, à en rester aux possibilités parfois très modestes, mais toujours utiles et appréciables, de leur arme.

A.

La topographie de l'artilleur, par le capitaine Brock. Berger-Levrault, 1926, 140 pages, 41 figures et 2 tableaux. Prix : 5 fr. 50 (français).

En publiant cette brochure, l'auteur a voulu nous présenter un extrait du titre VIII du règlement de manœuvre de l'artillerie française (manuel de topographie), qui s'adresse non plus à des apprentis, mais à des officiers d'artillerie sachant tirer ; c'est, en somme, une annexe de l'instruction générale sur le tir, à laquelle elle renvoie fréquemment.

Les problèmes de la direction, du point et du site sont exposés clairement ainsi que les moyens normalement employés pour les résoudre. Ces derniers sont illustrés d'exemples commentés.

Dans son introduction, l'auteur écrit que les instruments employés actuellement dans l'artillerie sont susceptibles d'une grande précision, à condition qu'ils soient maniés correctement ; cela est valable aussi pour les instruments de notre artillerie, car bien souvent les officiers qui les emploient connaissent insuffisamment et les problèmes qu'ils ont à résoudre et les méthodes qu'ils utilisent. Nos jeunes officiers feront donc bien de profiter des enseignements contenus dans cette brochure. La lecture de cette dernière exige cependant la connaissance des éléments relatifs aux problèmes indiqués ci-dessus.

A.

DIVERS.

Pochette routière de la Suisse, à l'usage des automobilistes, cyclistes, touristes et promeneurs. — Brochure pliée au format de 17,5/12,5 centimètres, de 16 planches donnant les 22 cantons suisses avec les routes cyclables. Tirage en quatre couleurs. — Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

La première édition de cette utile brochure a paru à fin 1924. (*Rev. mil. suisse*, novembre 1924, p. 527) ; une 2^e édition sort de presse, d'où l'on peut conclure qu'elle a été appréciée du public auquel elle s'adresse. Cette 2^e édition est pareille à la première avec un fort supplément d'annonces, ce qui semble confirmer notre appréciation. Les cartes sont en quatre couleurs ; elles indiquent les routes postales et les chemins divers, les principales routes pour autos avec les distances en kilomètres, les routes où la circulation est soumise à des restrictions, et celles qui sont interdites aux automobiles. En outre, les chemins de fer et tramways sur routes. Par ci par là, quelques rares oublis, dont le plus important est la traversée sur route du lac de Lugano à Melide. Correction facile.

L'uniforme des carabiniers vaudois à travers les âges, 1768-1918.

11 aquarelles de R. Daccord. Société militaire des Carabiniers vaudois, 1926. Editions Spes, Lausanne.

Ce petit album se présente fort bien. C'est une jolie édition, soignée, élégante. Les dates rappelées sont celles du début, 1768, qui vit la transformation de l'ancienne compagnie franche d'Aigle en une des quatre compagnies des carabiniers bernois organisées par LL. EE. ; 1803, début de la petite armée vaudoise qui organise ses chasseurs carabiniers ; puis 1813, 1820, 1838-45. En 1851, l'organisation est toujours cantonale, mais la loi fédérale de 1850 entre en vigueur ; les carabiniers vont devenir troupe d'instruction fédérale. En 1863, l'ancien schako est remplacé par le chapeau à plumes de coq ; et en 1870, le képi fédéral fait son apparition, avec la capote bleue au lieu de la tunique verte. Eclipse momentanée. Lorsque l'organisation fédérale de 1874 entrera en vigueur, les carabiniers verts reparaitront. Tels nous les verrons à la frontière en 1914, jusqu'au moment où le Conseil fédéral, tranchant, à la faveur de l'émotion publique les controverses poursuivies depuis des années par les divergences de goûts, arrêtera l'ordonnance actuelle. Le casque métallique, entre autres, supprime le bicorne au grand plumet vert de 1803, le schako au non moins grand plumet vert de 1813, le chapeau à plumes de coq de 1863, et le képi en cuir bouilli de 1870.

F. F.